



Assemblée générale

Distr. générale
2 juillet 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 21 b) de la liste préliminaire*

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
assistance économique spéciale à certains pays ou régions**

Assistance internationale d'urgence pour un rétablissement de la paix et de la normalité au Tadjikistan et le relèvement de ce pays

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le Tadjikistan demeure un pays vulnérable qui continuera à nécessiter l'appui de la communauté internationale sur le court terme. Si sur le plan de la politique et de la sécurité le pays a enregistré des progrès lents mais continus, son incapacité de faire face à des faiblesses structurelles et de parvenir à réaliser des progrès économiques substantiels continue de créer des problèmes humanitaires critiques et de ralentir le processus de stabilisation du pays. La persistance de la sécheresse en 2001 a exercé des pressions supplémentaires sur les mécanismes de survie des ménages, entraînant une insécurité alimentaire généralisée. La pauvreté envahissante amplifie les effets des catastrophes naturelles, même de celles de faible ampleur qui sont courantes au Tadjikistan. De vastes segments de la société, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales, continuent de dépendre de façon critique de l'assistance humanitaire internationale.

* A/57/50/Rev.1.



La communauté internationale et la famille des Nations Unies ont par leur action, tout en visant à satisfaire les besoins immédiats, tenté de s'attaquer à certaines causes profondes de la pauvreté à l'aide de projets et de programmes axés sur la viabilité à long terme. Les projets décrits dans le cadre de l'Appel global des Nations Unies pour 2002 ont pour objectif d'intégrer les activités humanitaires immédiates à des efforts de consolidation de la paix et la stratégie de développement à plus long terme. Sous la direction générale du Coordonnateur résident/humanitaire des Nations Unies, des mécanismes ont été mis en place en vue de promouvoir la coopération entre les organismes d'aide internationaux, les donateurs et le Gouvernement afin de maximiser les avantages tirés des interventions humanitaires dans un large éventail de secteurs.

L'appui des donateurs au Tadjikistan en 2001 n'a pas permis de couvrir tous les besoins. Les donations alimentaires ont augmenté sensiblement à la fin de l'année lorsque le rôle du Tadjikistan dans la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire pour l'Afghanistan a été reconnu. On ignore si cet appui se poursuivra en 2002; les contributions à l'Appel global de cette année ont jusqu'à présent été décevantes. La communauté humanitaire craint que la situation en Afghanistan détourne l'attention des besoins en assistance dont le Tadjikistan a un besoin critique pour faire face à l'insécurité alimentaire, au taux élevé de l'incidence des maladies infectieuses, à la pénurie d'eau potable et aux déficiences chroniques du système éducatif. Les donateurs sont donc encouragés à fournir un large appui au Tadjikistan afin qu'il puisse satisfaire les besoins humanitaires de ses populations vulnérables tout en allant de l'avant avec ses efforts de consolidation de la paix et de développement économique.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Situation actuelle au Tadjikistan et rôle de la présence politique des Nations Unies dans le pays	2–5	3
III. Situation économique actuelle	6–8	3
IV. Opérations humanitaires	9–51	4
V. Aide apportée par les États Membres.....	52–53	11
VI. Conclusions et recommandations	54–57	11

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 56/10. de l'Assemblée générale, en date du 27 novembre 2001, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer à suivre la situation humanitaire au Tadjikistan et de lui rendre compte, à sa cinquante-septième session, des progrès accomplis dans l'application de la résolution. Le rapport couvre la période du 15 juillet 2001 au 22 mai 2002.

II. Situation actuelle au Tadjikistan et rôle de la présence politique des Nations Unies dans le pays

2. Le Tadjikistan a notablement progressé dans la consolidation de la paix et de la stabilité. Ce processus se déroule avec en arrière-plan les causes profondes du conflit civil, dont certaines n'ont pas encore fait l'objet d'un début de réponse. Malgré les récentes réalisations sur le plan intérieur et l'évolution de la situation régionale liée à l'Afghanistan, des préoccupations d'ordre sécuritaire subsistent, qui ont trait à la criminalité organisée, au nombre important d'armes illégales que la population civile détient et à l'ampleur du trafic de drogues. Ces problèmes, auxquels s'ajoutent l'insuffisance des mesures de transformation visant à passer à une économie de marché et l'étendue de la corruption, entravent fortement le progrès économique du pays.

3. Les problèmes dus au fait que le pays sort d'un conflit et la pauvreté extrême ont rendu la population du Tadjikistan fortement dépendante de l'assistance humanitaire. Les destructions causées par la guerre civile (dont le coût est estimé à 7 milliards de dollars), l'effondrement du filet de sécurité sociale et la détérioration des services publics, auxquels vient s'ajouter un taux de fécondité élevé, se traduisent par un faible niveau de vie et empêchent de tirer parti des résultats obtenus sur le plan macroéconomique. En outre, les effets de deux années de sécheresse consécutives sur la capacité de survie de la population et les dommages causés par plusieurs catastrophes naturelles survenues depuis le début de 2002 ont poussé le Gouvernement à continuer de rechercher un appui international.

4. Malgré de nombreuses difficultés, le Tadjikistan a amplement démontré son attachement à la paix et à la

stabilité et il a accompli des progrès notables en ce sens. Des lois essentielles ont été adoptées et certaines structures de l'État ont été réformées. Il reste à appliquer les dispositions de la stratégie de réduction de la pauvreté récemment élaborée et à renforcer les réformes économiques et de gestion. En vue d'accomplir ces tâches, la société tadjike a besoin d'encouragement et d'une assistance matérielle supplémentaire de la communauté internationale, qu'elle mérite, cela étant vital pour empêcher le mécontentement social et la réapparition de troubles civils. L'aide publique au développement et les investissements étrangers jouent un rôle primordial dans la réalisation d'une croissance économique durable, la consolidation de la paix et la réconciliation nationale.

5. Compte tenu du rôle positif qui est le sien, le Secrétaire général, en coopération avec le Gouvernement tadjik et le Conseil de sécurité, a prorogé le mandat du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan pour une durée d'un an jusqu'au 1er juin 2003, afin de lui permettre de continuer à fournir un cadre politique et directif pour les activités de consolidation de la paix après le conflit. En s'appuyant sur une stratégie d'ensemble de consolidation de la paix, le Bureau, de concert avec les organismes, fonds et programmes officiels des Nations Unies au Tadjikistan, continuera de faire des efforts constants en vue de mobiliser un appui international aux fins de la consolidation de la paix, du relèvement national et de la réconciliation. Il axera aussi ses activités sur la promotion de l'état de droit et le renforcement des institutions démocratiques, et sur l'appui à la mise en place d'une capacité nationale pour que le Tadjikistan puisse assumer ses obligations internationales dans le domaine des droits de l'homme.

III. Situation économique actuelle

6. Le Tadjikistan demeure le pays le plus pauvre parmi les anciennes républiques soviétiques. Le récent rétablissement économique, que reflètent trois années consécutives de croissance du PIB, n'a pas encore eu d'effet significatif sur le niveau de vie de la population. En 2001, le PIB par habitant n'est que de 160 dollars seulement, ce qui représente une diminution de 64 % depuis l'indépendance. Environ 83 % de la population vivent en deçà du seuil de

pauvreté, 12 % dans l'extrême pauvreté et 5 % dans le dénuement¹. Selon l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Tadjikistan arrive à la 103^e place sur 162 pays en 2001².

7. Selon les estimations, le taux de chômage atteint 30 %³, le salaire minimum moyen étant de 9 dollars. Il apparaît sans conteste que les revenus des ménages pauvres se situent généralement en deçà du seuil de pauvreté correspondant au panier de consommation, d'où une diminution constante des avoirs : au premier trimestre 2002, la plupart des ménages avaient épuisé leurs réserves alimentaires et n'étaient guère en mesure de se procurer des vivres sur le marché.

8. La pénurie d'emplois menace de pousser de nombreux anciens combattants à s'engager dans des activités illégales susceptibles de leur procurer un revenu. La migration du travail saisonnière est un mécanisme de survie bien en place : jusqu'à 700 000 personnes, essentiellement des hommes, seraient partis à l'étranger, notamment en Fédération de Russie, pour y trouver du travail. Le nombre de ménages dirigés par des femmes a sensiblement augmenté ces dernières années, les femmes mariées se retrouvant seules avec leurs enfants, et souvent sans recevoir aucun argent de leurs conjoints. La sécurité alimentaire des ménages ayant pour chef une femme est moins bien assurée que celle des autres ménages, et leur accès à la terre, à l'irrigation, aux outils agricoles et aux services est également plus limité. Le nombre de veuves de guerre, principalement dans les zones rurales (Khatlon et Gharm, par exemple) est évalué à plus de 25 000. Les femmes rurales qui se remarient et acquièrent le statut de deuxième ou de troisième épouse n'ont aucun droit selon la législation officielle en vigueur, ce qui les rend vulnérables compte tenu de la résurgence de la polygamie.

IV. Opérations humanitaires

A. Incidences de la situation en matière de sécurité sur l'action humanitaire

9. Les conditions dans lesquelles opèrent les organisations humanitaires ont continué de s'améliorer lentement mais régulièrement au cours de la période considérée. Des élections partielles se sont déroulées sans incident au début de 2002; c'était le premier

scrutin auquel des candidats de l'opposition participait depuis les élections législatives de mars 2000. Lors d'une réunion tenue à Douchanbe les 15 et 16 juin pour célébrer le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan, les anciens membres de la Commission de réconciliation nationale ont reconnu à l'unanimité le caractère irréversible du processus de paix.

10. Parmi les incidents graves visant la communauté internationale qui se sont produits depuis l'hiver dernier, on mentionnera une menace d'attentat à la bombe contre le principal quartier général des Nations Unies, une menace de mort contre un consultant des Nations Unies, deux attaques à main armée différentes dirigées contre du personnel du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'organisation allemande Agro Action et l'assassinat d'un agent expatrié devant son immeuble. Les autorités de police prennent très au sérieux les actes criminels dirigés contre des expatriés et le Ministère de l'intérieur a créé un département spécial chargé de prévenir et de combattre ce type de criminalité. Les formes traditionnelles de délinquance s'expliquent par un taux de chômage élevé, la misère, le trafic de drogues et une situation socioéconomique difficile, qui a des effets particulièrement dévastateurs chez les jeunes. L'assassinat du Conseiller d'État auprès du Président pour la politique étrangère, le 18 juillet 2001 et du Ministre de la culture le 8 septembre 2001 sont généralement attribués à des motifs crapuleux plutôt que politiques; les forces de l'ordre ont arrêté plusieurs personnes soupçonnées d'y avoir participé.

11. La situation politique générale a évolué de manière positive, au point que les organismes des Nations Unies ont décidé d'alléger le dispositif adopté pour assurer la sécurité de leur personnel et de leurs activités. En mars 2002, ils ont mis fin au couvre-feu qu'ils s'étaient imposés à Douchanbe et assoupli les mesures de sécurité dans tous les districts, sauf celui de Talvidara. Autre signe que la sécurité s'est améliorée, les services diplomatiques ont renforcé leur présence dans la capitale depuis le début de l'année.

12. La situation agitée que connaît l'Afghanistan en matière de sécurité a toujours été considérée comme un risque pour la stabilité du Tadjikistan, mais elle n'a finalement eu que peu d'impact sur la situation humanitaire dans ce pays voisin, l'effet de contagion des hostilités et l'arrivée massive de réfugiés aux

frontières que l'on avait pu craindre ne s'étant pas produits. Il n'en reste pas moins qu'en raison de sa proximité avec l'un des principaux producteurs d'opium et d'héroïne, le Tadjikistan reste l'une des plaques tournantes du trafic de stupéfiants et d'armes en Asie centrale, ce qui le rend très vulnérable sur ses frontières méridionales, avec les conséquences graves que cela comporte pour la sécurité.

13. Le Tadjikistan doit faire face à un autre danger mortel sur la frontière nord, où la pose indifférenciée de mines antipersonnel continue de faire des morts et des blessés parmi les civils innocents. Depuis août 2000, ce sont 52 citoyens tadjiks et 7 nationaux ouzbeks qui ont ainsi perdu la vie.

B. Organisations non gouvernementales

14. Le nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) engagées dans des activités de secours d'urgence et de développement est resté stable au cours de l'année écoulée : quelque 25 organisations internationales et 100 organisations nationales, auxquelles s'ajoutent la Croix-Rouge internationale et le Croissant-Rouge, fournissent une aide humanitaire au pays. La plupart des activités consistent à secourir les régions les plus touchées par la sécheresse. Une collaboration fructueuse s'est instaurée entre les ONG et les organismes des Nations Unies. Ceux-ci sont représentés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au Forum des ONG, association volontaire d'organisations humanitaires internationales actives au Tadjikistan.

15. Les ONG et le Gouvernement ont intensifié leur coopération vers la fin de 2001, pour faire face aux problèmes engendrés par la crise afghane. Le renforcement de la présence d'organismes internationaux d'aide humanitaire à Douchanbe s'est traduit par la création, en octobre, du Groupe Nations Unies-Tadjikistan de coordination des opérations humanitaires, dont la mission est de faciliter les opérations de secours destinées à l'Afghanistan et de résoudre les difficultés découlant des activités transfrontières. En septembre 2001, le Gouvernement a établi, au sein du Cabinet du Président, un groupe de coordination de l'aide chargé de suivre l'aide humanitaire internationale, mais ce service est encore en cours de constitution. En mars 2002, des représentants du Forum des ONG ont tenu une série de réunions de coordination avec les hauts fonctionnaires

des principaux ministères intéressés pour leur faire part de leurs préoccupations, procéder à des échanges de vues et obtenir des éclaircissements sur un grand nombre de questions intéressant leurs opérations.

C. Aide alimentaire d'urgence

16. En 2001, le Tadjikistan a connu une grave crise alimentaire due à une sécheresse prolongée. Les problèmes chroniques dont souffre l'agriculture (pénurie de semences de qualité, mauvais état sanitaire du bétail, manque de visibilité de la politique agraire et délabrement du réseau d'irrigation, etc.), conjugués au faible niveau des précipitations, ont eu de graves incidences sur la production agricole et la sécurité alimentaire des ménages, en particulier parmi les couches les plus défavorisées de la population. La priorité dont continue de bénéficier la production de coton à faible rendement est l'une des principales causes de la diminution de la production céréalière.

17. En juin/juillet 2001, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont mené conjointement une mission d'évaluation des récoltes et des ressources vivrières, à l'issue de laquelle ils ont estimé que la production céréalière nationale avait diminué de 15 % au cours de l'année écoulée et recommandé de prévoir une aide alimentaire pour 1 million de personnes vulnérables. À la suite de cette recommandation, le PAM a lancé un appel à l'aide internationale en octobre 2001. L'enquête nutritionnelle menée en collaboration avec des organisations non gouvernementales juste avant l'hiver de 2001 dans quatre des régions les plus peuplées a révélé une grave détérioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des personnes qui s'en occupent.

18. Le PAM a continué de fournir une aide destinée essentiellement aux groupes de population les plus touchés par la sécheresse et les plus vulnérables; entre juillet 2001 et mai 2002, il a distribué plus de 63 800 tonnes de denrées alimentaires diverses, en collaboration avec ses partenaires. Il a prolongé son opération d'urgence jusqu'en décembre 2002, pour pouvoir distribuer les contributions qui, bien que confirmées, n'étaient pas encore arrivées dans le pays. Il a également poursuivi son intervention prolongée de secours et de redressement, qui consiste à faciliter la reconstruction et le développement en apportant aux

secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation un appui conforme aux objectifs des activités visant à assurer durablement la sécurité alimentaire. Des projets de type « nourriture contre travail » ont été lancés avec le concours d'organisations internationales pour remettre en état les installations d'irrigation et d'approvisionnement en eau, et pour améliorer les conditions sanitaires dans les zones où le paludisme est endémique.

19. Le PAM a élargi son programme d'alimentation scolaire, dont bénéficiaient plus de 293 000 enfants et professeurs à la fin du mois de mai 2002. Les résultats sont encourageants puisque, selon les informations reçues, la fréquentation des 1 200 écoles concernées a déjà augmenté de 9 %, tandis que le taux de présence des professeurs s'améliorait de 16 %. Dans la vallée de Rasht, où le programme est axé sur la scolarisation des filles, la fréquentation scolaire a augmenté de plus de 20 %.

D. Appui à l'agriculture

20. En matière d'approvisionnement alimentaire, le Tadjikistan est dans une situation de pénurie depuis trois ans. L'estimation définitive de la production céréalière de 2001 se chiffre à 283 000 tonnes, soit un déficit de 97 000 tonnes par rapport à la quantité totale dont le pays a besoin, compte tenu des importations aux conditions commerciales. La médiocrité de la récolte entraîne une diminution de la quantité de semences disponibles pour la prochaine campagne. Selon les estimations du Ministère de l'agriculture, le pays ne dispose que de 26 % des 65 000 tonnes de semences de blé nécessaires chaque année et il n'est pas en mesure de se procurer le complément sur le marché international. Même si les conditions météorologiques sont favorables, les rendements risquent de diminuer encore en 2002, du fait du manque de semences homologuées et du prix des engrais, qui les met hors de portée de la bourse des paysans pauvres.

21. Les organisations humanitaires ont continué de venir en aide aux fermiers sinistrés en leur distribuant des semences et des outils. À la fin de 2001, plusieurs organisations non gouvernementales et organismes des Nations Unies ont reçu de la United States Agency for International Development (USAID) des crédits destinés à financer l'achat d'intrants (semences et engrais), qui ont été distribués à des ménages des

districts touchés par la sécheresse. La récolte attendue en 2002 sur les 2 000 hectares de terre qui ont ainsi étéensemencés permettra de reconstituer un stock de semences de blé de haute qualité et de donner un nouveau départ à des ménages n'ayant plus d'autre mécanisme de survie.

22. Dans le cas d'un programme financé par la FAO, les pompes et canaux de drainage assurant l'irrigation 30 000 hectares de terre ont été remis en état, ce qui va améliorer l'approvisionnement en eau et la gestion de cette ressource et aider plus particulièrement les petits agriculteurs et les destinataires des semences potagères provenant du programme de semis de printemps réalisé antérieurement.

23. Les petits éleveurs ont continué de recevoir une aide importante. La FAO a encadré, équipé et formé plus de 255 vétérinaires, qui ont pris en charge, à des prix très concurrentiels, quelque 600 000 animaux appartenant pour la plupart à des éleveurs privés. Des conseils techniques ont été prodigués aux agriculteurs et à la population rurale en général par le biais d'émissions de radio diffusées régulièrement dans tout le pays.

24. Les conditions météorologiques actuelles, qui se caractérisent par des précipitations supérieures à la moyenne, donnent à penser que la sécheresse pourrait être terminée, ce qui aurait entraîné un accroissement de la production céréalière. Une nouvelle mission d'évaluation des récoltes et des ressources vivrières sera organisée avant l'été; elle pourrait confirmer les espoirs mis dans la récolte de 2002. Néanmoins, compte tenu de la persistance de problèmes structurels, la production céréalière ne pourra augmenter que si l'amélioration des conditions climatiques s'accompagne de la distribution d'intrants et de mesures de réforme agraire.

E. Rapatriement et protection des réfugiés

25. Les activités prévues par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pendant l'année écoulée avaient pour principaux objectifs : de faciliter le rapatriement dans des conditions de sécurité des réfugiés tadjiks, en particulier ceux de la Communauté d'États indépendants, et de les aider à se réinsérer dans la société; de protéger les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes relevant de la

compétence du HCR en engageant un dialogue avec le Gouvernement en vue d'améliorer leur situation et de venir en aide aux plus vulnérables; d'offrir aux réfugiés des solutions durables en facilitant leur réinstallation; de continuer à renforcer les capacités des organismes publics et des universités qui s'occupent de questions relatives aux réfugiés; et de favoriser le rapatriement des réfugiés afghans ainsi que les activités humanitaires transfrontières en Afghanistan.

26. Au cours de la période couverte par le présent rapport, 1 776 Tadjiks sont retournés chez eux volontairement avec l'aide du HCR qui a assuré leur transport et leur a fourni de l'argent liquide. L'aide à la réinsertion a consisté à proposer aux rapatriés des activités génératrices de revenus, à mettre des terres à leur disposition, à leur distribuer des semences, des engrais et du bétail et à les faire bénéficier de microcrédits. Le HCR a eu recours à la création de microentreprises pour améliorer la sécurité alimentaire et accroître le revenu des familles. Ce sont 3 355 familles vulnérables, notamment des ménages dirigés par une femme, qui ont ainsi eu accès à des crédits en espèces. Depuis 1999, UNIFEM contribue à la réadaptation psychologique des femmes maltraitées et des communautés touchées par la guerre.

27. Une nouvelle loi sur les réfugiés qui remplace la législation précédente, a été promulguée en mai 2002. Le HCR est intervenu alors qu'elle n'était encore qu'à l'état de projet après avoir constaté qu'elle ne respectait pas la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés qui a été signée par le Gouvernement tadjik. Les Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la communauté des donateurs sont parvenus à y faire apporter certains amendements mais le document final n'est pas conforme aux normes internationales.

28. Selon les estimations officielles, on compterait 4 638 réfugiés au Tadjikistan mais leur effectif est sans doute plus proche de 3 500 car les conditions défavorables les incitent à partir. Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile sans statut légal est en augmentation depuis que l'organisme tadjik chargé des réfugiés, le State Migration Service, ne renouvelle plus leur certificat de réfugié.

29. En 2002, le HCR a lancé une opération avec l'Organisation internationale des migrations pour faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés afghans. En avril 2002, en coopération avec le Bureau

de la coordination des affaires humanitaires, le Gouvernement tadjik, la police des frontières russe, les autorités afghanes et des organisations non gouvernementales, il a ainsi facilité le retour à titre volontaire de 8 952 Afghans qui s'étaient réfugiés depuis octobre 2000 dans la plaine inondable de la Pyandj à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan.

30. Comme par le passé, le HCR s'est efforcé de faire progresser la législation sur les réfugiés et d'assurer leur protection internationale en renforçant la capacité des organismes publics et des organisations non gouvernementales qui s'occupent de ces questions. Une aide a été fournie dans les domaines technique et juridique au Service national des migrations, à la police des frontières, aux autorités de police et à la justice ainsi qu'à l'Université d'État du Tadjikistan et aux organisations non gouvernementales nationales.

F. Santé et nutrition

31. Les dépenses de l'État pour le secteur de la santé au Tadjikistan sont extrêmement faibles (1,50 dollar des États-Unis par habitant et par an) de même que les salaires du personnel médical (4,50 dollars par mois). Le financement public insuffisant et l'introduction de tarifs non réglementés pour la plupart des services médicaux ont réduit l'accès des pauvres aux soins de santé. La situation est particulièrement grave dans les zones rurales où manquent à la fois le personnel, les médicaments essentiels, le matériel médical et les équipements de diagnostic et qui ne disposent pas d'un approvisionnement en eau régulier.

32. Entre 1995 et 2000, la morbidité a augmenté de 80 % dans la population adulte et encore plus chez les enfants. Les maladies les plus courantes sont les infections et les parasitoses dont beaucoup revêtent un caractère épidémique. Les troubles psychiques dus au conflit civil, sont également très nombreux. La tuberculose, le sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles représentent une menace de plus en plus grave pour la santé.

33. La médiocrité des services de santé et l'impossibilité d'y avoir accès constituent une menace mortelle pour les enfants et pour les femmes. Les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle demeurent élevés et le nombre croissant de femmes qui accouchent à domicile sans assistance médicale (41 %

dans l'ensemble du pays) témoigne d'une évolution particulièrement inquiétante. Les résultats préliminaires d'une enquête nationale sur la nutrition menée en mai 2002⁴ ont confirmé l'état de malnutrition chronique des enfants âgés de 6 à 59 mois, dont un grand nombre a été considéré comme « en danger ». On estime qu'une alimentation inadéquate est la première cause de l'anémie observée chez toutes les femmes enceintes et chez plus de 50 % des enfants.

34. L'aide humanitaire et technique que la communauté internationale fournit en permanence depuis quelques années a permis d'éviter une désintégration totale du système de santé tadjik et a soutenu les efforts du Gouvernement pour améliorer l'état de santé de la population. Grâce au programme élargi d'immunisation, on a réduit l'incidence des maladies contre lesquelles il existe un vaccin. Aucun cas de poliomyélite n'a été signalé l'année dernière; l'incidence du paludisme a baissé de 40 % et celle de la typhoïde de 23 %.

35. Le Gouvernement tadjik a approuvé le principe de la réforme des soins de santé jusqu'en 2010 proposée par le Ministère de la santé avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et une loi sur les médicaments et l'activité pharmaceutique a été adoptée. Avec l'appui technique et financier de l'OMS, de l'Office humanitaire de la Communauté européenne et de la Banque mondiale, le Ministère de la santé a entrepris de restructurer et de rationaliser les services de santé dans cinq zones pilotes et introduit un service de soins de santé primaires assuré par des médecins de famille et des infirmières. L'OMS a aidé le Ministère de la santé à dépister précocement et à traiter les porteurs de parasites du paludisme, à élaborer de nouveaux documents sur la politique sanitaire et la réforme des soins de santé, à améliorer le système de gestion de la santé en matière de procréation et à renforcer les moyens affectés à la coordination internationale, à la préparation préalable aux catastrophes naturelles et à la planification des interventions d'urgence.

36. En collaboration avec l'OMS, l'UNICEF a continué d'aider le Gouvernement à améliorer la situation des enfants en lançant trois initiatives de santé en matière de procréation et en décernant à trois maternités de la région de Sughd l'appellation Hôpitaux amis des bébés.

37. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) aide le Ministère de la santé à améliorer l'information et les services concernant la santé en matière de procréation et à moderniser la gestion du Centre national de santé en matière de procréation. Dans le cadre de son programme pour la population et le développement, le Fonds a entrepris l'élaboration d'une politique démographique nationale en décembre 2001 et commencé une étude démographique.

G. Appui aux initiatives prises par les femmes pour consolider la paix et favoriser la réconciliation nationale

38. UNIFEM met en oeuvre des méthodes novatrices pour élargir la participation des femmes au processus politique de consolidation de la paix pendant la période de transition, pour améliorer leur situation économique et promouvoir leur droit à la terre. Par le biais d'une organisation non gouvernementale tadjike, il a soutenu des activités de formation sur la sensibilisation à l'équité entre les sexes et la prévention de la violence à l'égard des femmes, organisé dans tout le pays l'enseignement de la notion de parité entre les sexes et encouragé l'abandon des stéréotypes qui véhiculent une image négative de la femme dans les médias. Dans le cadre d'un projet réalisé conjointement avec l'Association des femmes chefs d'entreprise du Tadjikistan, il aide les femmes chefs d'entreprise à mettre au point des outils de sensibilisation efficaces pour améliorer les conditions dans lesquelles travaillent les petites entreprises en examinant la politique économique à tous les niveaux de l'administration. Les activités futures d'UNIFEM seront établies sur la base des informations fournies par plusieurs études en cours : des évaluations des droits fonciers des femmes dans le processus de distribution des terres, y compris une évaluation des besoins des femmes rurales; un examen de la législation foncière et de la pratique juridique dans ce domaine effectué en coopération avec le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan; et une évaluation des organismes qui travaillent sur les questions des droits fonciers des femmes.

H. Approvisionnement en eau et assainissement

39. Soixante pour cent de la population utilise de l'eau provenant de sources non protégées qui ne satisfait pas aux normes de qualité requises⁵. Plus de 50 % des échantillons d'eau analysés par les autorités dans la région de Khatlon au cours du premier trimestre de l'année étaient contaminés. D'après les estimations de l'UNICEF, 1 331 cas de typhoïde et 26 284 cas de diarrhée ont été signalés dans cette région en 2001. À la suite d'une évaluation exhaustive faite en juillet et août 2001 dans les régions les plus affectées par la sécheresse, on a élaboré un plan de lutte contre la sécheresse qui met l'accent sur la remise en état du réseau de distribution d'eau et d'assainissement dans les régions de Sughd et de Khatlon. Des campagnes de sensibilisation ont accompagné ces travaux et l'UNICEF a dispensé une formation concernant l'éducation à l'hygiène dans 40 écoles de deux districts frontaliers. Avec des homologues tadjiks, l'UNICEF a terminé la section nationale de la planification d'un programme à long terme d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui sera exécuté avec l'appui de comités de direction régionaux. Étant donné que ce secteur compte un grand nombre de parties prenantes, en particulier dans la région de Khatlon, une coordination renforcée est indispensable pour rationaliser les interventions de la communauté internationale.

40. Dans le cadre de son programme de redressement, de reconstruction et de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) remet en état les installations d'approvisionnement en eau de plusieurs régions du pays afin de fournir de l'eau potable aux collectivités et de rénover les ouvrages d'irrigation essentiels. Il a poursuivi ses activités visant à empêcher les conflits frontaliers, notamment dans la province de Batken au Kirghizistan voisin par la remise en état des installations d'approvisionnement en eau potable.

I. Éducation

41. La pauvreté entrave l'accès des enfants à l'enseignement dans la mesure où les familles démunies n'ont pas les moyens d'acheter les fournitures scolaires, les vêtements et les chaussures dont les enfants ont besoin pour fréquenter l'école. Le fonctionnement du système d'enseignement s'est détérioré dans les années 90 en raison de la contraction des budgets, du faible niveau des salaires, de l'abandon

de la profession par les enseignants, du manque de manuels scolaires et de la destruction de l'infrastructure durant la guerre civile. Près de 20 % des écoles ont été détruites⁶ et environ 1 000 bâtiments doivent être entièrement ou partiellement reconstruits. La part du budget allouée au Ministère de l'éducation a fortement diminué, passant de 11,8 % en 2000 à 3 % en 2001.

42. L'UNICEF a continué d'épauler le secteur de l'éducation en fournissant des vêtements chauds et du charbon de chauffage à un grand nombre d'écoles de certains districts pour que les élèves puissent continuer à les fréquenter pendant les mois d'hiver. La notion d'« école conviviale » a été adoptée en vue d'améliorer l'environnement scolaire, de réduire l'absentéisme et l'abandon scolaires et d'encourager la participation de la collectivité et des parents à la vie des écoles. Des études visant à évaluer les tendances en matière d'accès des filles à l'éducation, à contrôler le niveau de fréquentation scolaire et à mesurer les apprentissages des enfants ont été réalisées conjointement par l'UNESCO, l'UNICEF et des parents tadjiks en coopération avec le Ministère de l'éducation.

J. Protection de l'enfance

43. De nombreuses familles se trouvent en grande difficulté, le déclin économique, les mauvaises récoltes successives et les pénuries d'eau réduisant de plus en plus leurs moyens. Contraints de travailler plus pour arriver à joindre les deux bouts, les parents sont incapables de s'occuper de leurs enfants et de les surveiller. Les divorces, les séparations, la toxicomanie, la violence dans la famille et les abandons d'enfants sont de plus en plus nombreux; beaucoup d'enfants quittent l'école pour aider leur famille, quand ils ne se retrouvent pas à la rue. Les enfants qui doivent recevoir des soins particuliers sont entassés dans des institutions spéciales où les services publics sont en général incapables de répondre à leurs besoins physiques et psychologiques les plus fondamentaux.

44. L'UNICEF s'est efforcé en particulier d'épauler les structures étatiques compétentes pour améliorer les conditions dans les institutions susmentionnées, et d'aider le Gouvernement à chercher d'autres solutions pour les enfants concernés. En collaboration avec l'UNICEF, le Gouvernement a élaboré un rapport récapitulatif sur les enfants ayant besoin de mesures de

protection spéciales et a fait procéder à une analyse approfondie de la législation tadjike afin de créer le cadre juridique nécessaire à l'adoption de solutions autres que le placement en institution. L'UNICEF a remis en état trois institutions pour enfants handicapés et fourni des appareils de chauffage d'appoint, des draps de lit, des fournitures scolaires et des jeux et jouets.

K. Redressement et développement

45. Dans le cadre de son Programme de redressement, de reconstruction et de développement, le PNUD apporte une contribution importante au redressement social et économique de quatre régions du pays. Des projets ont été lancés dans les secteurs suivants : agriculture, santé et assainissement, développement du réseau d'approvisionnement en eau, égalité hommes-femmes, éducation, infrastructure, énergie, développement du secteur privé et des petites et moyennes entreprises et renforcement des institutions. Ces projets contribuent à la réduction de la pauvreté dans tous les groupes, à la réinsertion des rapatriés et ex-combattants dans les zones de réinstallation, au rétablissement des conditions de base indispensables à la croissance économique, à la promotion de la stabilité et à la création d'un environnement porteur pour le développement humain durable.

46. Les programmes de relèvement mis en oeuvre dans la vallée de Karategin et dans les districts de Shartuz et Kofarnihon ont créé des possibilités d'emploi à court terme pour plus de 3 700 ex-combattants, ce qui a favorisé leur réinsertion dans la communauté, aidé leurs familles et continué à renforcer le processus de consolidation de la paix. Les ex-combattants ont acquis des compétences professionnelles précises qui leurs permettront de trouver des emplois plus stables. À Kofarnihon, à la demande du Gouvernement tadjik et du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan, le PNUD a continué à remettre en état un école secondaire et l'hôpital central du district.

47. Dans le cadre du Programme de redressement, de reconstruction et de développement, le PNUD a encouragé la bonne gouvernance et la transparence grâce à la création ou au renforcement d'associations locales de développement ayant vocation de répondre aux besoins prioritaires des collectivités dans trois

régions du pays. Les collectivités ont bénéficié d'activités de formation et de développement des capacités sur le plan technique et dans le domaine de la gestion, grâce auxquelles elles sont mieux en mesure de prendre complètement en charge les projets menés à bien et de faire en sorte qu'ils continuent à fonctionner. Grâce aux activités menées au sein des collectivités locales, le Programme a permis non seulement de donner à celles-ci le sentiment de s'assumer et d'avoir des responsabilités communes, mais aussi de réduire les tensions entre les différents groupes ethniques.

48. Tenant compte du fait que l'agriculture demeure le fondement de l'économie tadjike et que les trois quarts de la population vivent en région rurale, le PNUD a soutenu des associations privées d'agriculteurs qui aident les exploitants privés en assurant la remise en état et la gestion des réseaux locaux d'irrigation et de drainage et en accordant des prêts.

49. De nombreuses activités d'appui aux petites et moyennes entreprises étaient axées sur les femmes, qui représentent un des groupes économiquement vulnérables. Le PNUD a facilité l'accès des femmes aux microcrédits dans le cadre de son Programme de redressement, de reconstruction et de développement et en mobilisant des ressources supplémentaires au profit d'une organisation non gouvernementale locale du nom de « Femmes et développement ».

L. Lutte contre la drogue et abus de drogues

50. La quantité de drogues qui traverse la frontière tadjiko-afghane en contrebande a augmenté. Opium, morphine et héroïne passent par le Tadjikistan avant d'être acheminées vers d'autres pays d'Asie centrale, la Russie, l'Europe occidentale et, dans une certaine mesure, les États-Unis. Pendant l'année 2001 et le premier trimestre de 2002, près de 10 tonnes de drogues ont été saisies dans le pays, la moitié étant de l'héroïne. Bien que la plus grande partie de ces stupéfiants soient en transit, une certaine quantité est consommée sur place; selon les statistiques officielles, le nombre de toxicomanes a augmenté de 53 % entre 2000 et 2001, la drogue de prédilection étant l'héroïne dans 75,5 % des cas enregistrés.

51. Ce sont l'Office tadjik de contrôle des drogues et le Service fédéral russe des frontières qui ont saisi les

plus grandes quantités d'héroïne et d'autres drogues dans le cadre de projets mis en oeuvre pour le Bureau des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime. Un projet régional de contrôle des produits de base est actuellement exécuté au Tadjikistan, tandis que le Bureau des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime a, en coopération avec l'Office tadjik de contrôle des drogues, mené dans les médias une campagne de sensibilisation aux conséquences néfastes, pour l'individu et la société, du trafic de drogues et de la toxicomanie.

V. Aide apportée par les États Membres

52. En réponse à l'appel global interinstitutions des Nations Unies lancé pour 2001, un montant de 58,5 millions de dollars, soit 75 % des prévisions révisées, a été fourni par les États Membres. Parmi les principaux donateurs figuraient les États-Unis d'Amérique, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni. D'après les informations communiquées au Bureau de la coordination des affaires humanitaires par les donateurs et organismes intéressés, un montant de 16,8 millions de dollars a également été mobilisé en dehors du cadre de l'appel interinstitutions. En outre, depuis juillet 2001, la Banque mondiale a alloué des prêts et fait des dons d'une valeur de 33,8 millions de dollars pour favoriser des réformes, renforcer les institutions, venir en aide à l'agriculture, financer des programmes d'assistance d'urgence et soutenir le secteur social. La Banque asiatique de développement a dégagé 40 millions de dollars pour le secteur agricole en 2001 et a l'intention d'allouer en 2002 un autre montant de 40 millions de dollars pour la remise en état des routes et le secteur social. Depuis juillet 2001, l'Office humanitaire de la Communauté européenne a fourni environ 15 millions d'euros pour appuyer le secteur de la santé, favoriser la sécurité alimentaire et financer des programmes d'aide alimentaire. En outre, la Direction générale du développement a dégagé 4 millions d'euros pour des programmes de sécurité alimentaire qui seront mis en oeuvre par des partenaires de l'Office humanitaire en 2002-2003.

53. L'appel global interinstitutions des Nations Unies pour 2002 vise à réunir un montant total de 76 millions de dollars pour des programmes et des projets touchant aux domaines suivants : sécurité alimentaire, santé et

nutrition, eau et assainissement de l'environnement, éducation, réinsertion, coordination et sécurité. D'après la stratégie qui sous-tend l'appel, les projets prévus doivent toucher une population de 1 360 000 personnes. Au 5 juin 2002, environ 43 millions de dollars, en grande partie reportés de 2001, avaient été dégagés par la communauté internationale en réponse à l'appel pour 2002, essentiellement sous la forme d'aide alimentaire pour des programmes de PAM. Les projets prévus dans des secteurs critiques, tels que la santé et l'éducation restent à financer intégralement.

VI. Conclusions et recommandations

54. **Au cours de l'année écoulée, le raffermissement de la paix et de la stabilité s'est poursuivi dans le pays. Toutefois, les racines profondes du conflit n'ont pas été extirpées et les conditions de sécurité restent précaires et imprévisibles. Le niveau de vie de la population demeure un des plus bas parmi les pays de l'ex-Union soviétique, le taux de chômage est élevé et le système de couverture social s'est pratiquement écroulé. Les efforts du Gouvernement et l'assistance fournie par le système des Nations Unies ont permis de couvrir les besoins les plus urgents et d'atténuer les effets de deux années de sécheresse sur les ménages vulnérables. L'engagement de la communauté internationale a aussi permis d'éviter que le niveau de vie de la population ne continue à décliner. L'aide alimentaire est demeurée la principale forme d'assistance offerte au Tadjikistan par la communauté internationale; il convient à présent de s'intéresser davantage à d'autres secteurs importants, tels que la santé, l'eau et l'assainissement de l'environnement, et l'éducation.**

55. **Les principaux objectifs des organismes des Nations Unies pour 2002, sur le plan humanitaire et en matière de redressement, sont les suivants : faire en sorte que la sécurité alimentaire s'améliore durablement; rendre les soins de santé primaires et les autres services sociaux de base plus accessibles; et contribuer au relèvement de la société, notamment grâce au renforcement des capacités au sein des collectivités et à la création d'emplois.**

56. **Les améliorations progressives de l'environnement politique et des conditions de sécurité, ainsi que la lente reprise économique observée au Tadjikistan ces dernières années, ne se**

sont pas encore traduites par un recul de la pauvreté, qui demeure généralisée. Les signes bienvenus qui semblent indiquer que la période de sécheresse a peut-être pris fin ne réduisent pas, en eux-mêmes, la vulnérabilité des ménages, dans la mesure où les incidences des deux dernières années sur le niveau de vie de la population continueront à se faire sentir pendant un certain temps. Les problèmes structurels chroniques dont souffrent le pays et la population n'ont pas été réglés et continueront à susciter d'importants besoins humanitaires dans la plupart des secteurs. J'encourage donc les donateurs à continuer de financer généreusement les activités menées dans le domaine humanitaire et dans ceux du développement et de la consolidation de la paix au Tadjikistan par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires, en particulier les programmes prévus dans le cadre de l'appel consolidé de 2001.

57. Depuis que la question de l'assistance internationale d'urgence au Tadjikistan a été inscrite pour la première fois à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, la situation dans le pays s'est en grande partie stabilisée et sur le plan humanitaire, les choses évoluent moins vite que pendant la guerre civile et juste après. Compte tenu de cette évolution l'Assemblée générale voudra donc peut-être envisager d'examiner ce point de l'ordre du jour tous les deux ans plutôt que tous les ans.

Notes

¹ Banque mondiale. « Republic of Tajikistan, Poverty Assessment », 29 juin 2000, basé sur l'enquête Banque mondiale/PNUD sur le niveau de vie au Tadjikistan réalisée en 1999 par le Bureau de pays du PNUD au Tadjikistan.

² PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2001.

³ Estimations de la Banque mondiale.

⁴ Coordonnée par Action Against Hunger.

⁵ Source : Gouvernement tadjik.

⁶ Enquêtes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.